

On a échangé nos toutous pendant les vacances

C'est depuis sa maison de Rezé que Blandine Damour gère son site qui met en relation, dans toute la France, des propriétaires d'animaux pour organiser des échanges de garde pendant les vacances.

Il y a sept ans, alors qu'elle ne trouvait pas de solution pour la garde de son chien Filou, avant de partir en vacances au Royaume-Uni, Blandine Damour a rencontré par hasard une autre propriétaire de chien à la recherche d'une garderie pour son compagnon à poils. C'est ainsi qu'est née l'idée de créer un site internet, animal-futé, pour mettre en contact les propriétaires d'animaux, « **sur le même principe que l'échange de maison** ». L'adhésion au site coûte 19 € par an. Ensuite, il n'y a plus aucun frais, ce qui en fait une solution très économique.

Un échange en « toute confiance »

Les propriétaires d'animaux, chiens, chats et nouveaux animaux de compagnie (NAC), se contactent via le



C'est Filou, le chien de Blandine Damour, qui est à l'origine de la création du site animal-futé.

PHOTO : OUEST-FRANCE

site, font connaissance et remplissent un formulaire pour définir les modalités de l'échange, les dates et les spécificités de leur animal. « **En règle**

générale, nos adhérents ne le font pas forcément pour faire des économies, indique la créatrice du site. Ce sont des amoureux des animaux qui

veulent passer des vacances sereines en laissant leur compagnon à quelqu'un de confiance. »

C'est la formule qu'a choisie Yvonnick Front, habitant de Basse-Goulaine, pour faire garder Cooper, son petit jack russell, au mois de juillet. « **Nous avons rencontré la famille d'accueil, à Vertou, et le courant est bien passé. Nous leur avons fait toute confiance pour s'occuper de notre chien. Lorsque nous sommes revenus, il ne voulait presque plus partir** », rigole le maître de Cooper.

Seul souci pour lui, le peu d'adhérents : ils sont une quarantaine autour de Nantes, alors les dates ne correspondent pas toujours. « **Mais nous avons des retraités, qui partent en vacances en dehors des périodes scolaires,** souligne Blandine Damour. **Cela permet une certaine complémentarité avec les personnes qui travaillent.** »

L'idéal pour des vacances sereines, tant pour le chien que pour ses maîtres.

E.C.

Animaux : contre l'abandon, des solutions de garde

Alors que le président de la SPA déplore plus de 8 000 abandons d'animaux de compagnie depuis le début de l'été, il existe divers moyens de faire garder son compagnon à quatre pattes.

Chaque été, c'est la même rengaine. Le nombre d'animaux de compagnie abandonnés sur les routes ou dans des refuges de la SPA explose.

La société de protection des animaux s'alarme, plus de 8 000 animaux ont été laissés à l'abandon depuis le début de l'été. Les refuges saturent. Pourtant, il existe de nombreuses solutions pour faire garder son compagnon à quatre pattes, en chenil, à domicile, ou chez un *petsitter*.

La solution traditionnelle : le chenil

Il en existe assez peu dans le département et les places s'arrachent pour les deux mois d'été. « Comme presque toutes les structures, nous sommes complets depuis le mois de février pour les deux mois d'été », indique une employée des Grands chenils de l'Ouest, basés à Bouguenais.

Avec un accueil prévu pour une centaine de chiens et vingt-cinq chats, c'est la plus importante pension à proximité de Nantes. « Les chiens sont accueillis dans des box individuels. Nous sommes cinq personnes pour nous occuper d'eux, explique l'employée du chenil. Contrairement à d'autres pensions, nous fournissons la nourriture. » En haute saison, il faut compter 12 € la nuitée pour un chat et jusqu'à 15,50 € pour un très grand chien.

À Couëron, on trouve un autre style de chenil, Anim'home, de haut standing : les chiens y sont en liberté, entre la maison et 5 000 m² de terrain. Les tarifs sont un peu plus élevés, entre 22 € pour un chat et 26 € pour un gros chien.

Garde à domicile ou en famille d'accueil

Il existe de nombreux sites internet qui proposent de faire garder ses animaux à domicile. Le site maison-gardée propose de mettre en relation des propriétaires d'animaux et des retraités.

Pendant tout le temps des vacan-



Alors que les refuges de la SPA saturent en été, il existe des solutions pour faire garder son animal pendant les vacances.

(PHOTO : ARCH)

ces, les personnes mandatées par le site viennent s'installer chez les propriétaires de l'animal à garder. Le plus de cette formule : elle permet aussi de sécuriser l'habitation. Il faudra pour cela déboursier 150 € pour une semaine.

Petsitter, un métier à part entière

Sur Animaute.fr on trouve près de 200 personnes prêtes à faire des visites à domicile. Les tarifs vont de 15 € pour une visite par jour à une vingtaine d'euros pour une nuit. Par ailleurs, il est aussi possible d'y trouver des familles d'accueil. Cette fois, chiens, chats et autres animaux de compagnie partent eux aussi en vacances, dans un foyer, choisi selon différents critères, comme la présence d'un espace extérieur ou d'autres animaux.

Enfin, pour ceux qui préfèrent laisser leur boule de poils aux mains d'un

professionnel, il existe des *petsitters* qui en ont fait leur métier. C'est le cas de Colette Vitiello, qui a lancé le site La Patte de chat depuis cinq ans. Et ça marche. « Je suis quasiment la seule sur Nantes donc j'ai environ 300 clients, compte la jeune femme. J'ai passé des diplômes de l'État et de secourisme pour pouvoir réagir en cas d'urgence. »

Ses visites, facturées 11,80 €, plus les frais de déplacements, durent environ trente minutes. « Je fais aussi beaucoup de conseils aux clients et je leur envoie, à chaque visite, des photos de leur animal », indique

la *petsitteuse*. Mais elle aussi est débordée. Ses rendez-vous, par internet ou par téléphone (06 38 26 20 87), sont complets jusqu'au 20 août. « J'essaye toujours de m'arranger pour prendre quelques personnes à la dernière minute, quand je refuse, j'ai peur que l'animal soit abandonné », témoigne cetteoureuse des bêtes.

Prendre soin de son animal de compagnie, même lorsqu'on part loin, c'est donc possible, à condition de s'y prendre bien à l'avance.

Elaine CORDO

30 000 €

C'est le montant de l'amende encourue pour un abandon d'animal. La loi prévoit aussi des peines pouvant aller jusqu'à deux ans de prison. Malgré ces lourdes sanctions, environ 100 000 animaux de compagnie sont abandonnés chaque année en France.